CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats (  $R\ I\ V\ A\ L\ C$  )



# ACTANCES

8





## ISSN 0991-2061

Les cahiers Actances présentent, sous la forme de documents de travail, le produit de l'activité des membres du G.D.R. (Groupement de recherche) n° 0749 du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique), intitulé "Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats" (sigle: RIVALC) et dirigé par Zlatka Guentchéva.

Chaque auteur est responsable de ses écrits.

Toute correspondance relative aux cahiers Actances doit être adressée à: Z.Guentchéva (RIVALC), U.F.R. de Linguistique de l'Université de Paris VII, Tour centrale 8ème étage, CASE 7003, 2, place Jussieu F-75251, Paris Cedex 05, France.

### © les auteurs

La vignette de la couverture figure le corrélat sémantique d'une situation actancielle typique, avec agent, patient, bénéficiaire, causateur et circonstances diverses. Dessin de C.Popineau, d'après une miniature d'un manuscrit hébreu (Bristish Library: Add.11639).

# TABLE DES MATIÈRES

Présentation par Gilbert LAZARD	5
I. LE SUJET	
Jean-François CAUSERET : Le problème du sujet en japonais	. 11
Gladys GUARISMA: Le sujet en bafia	29
Raphaël KABORE: Organisation de l'énoncé en moore	. 37
Pierre-Yves LAMBERT: Sujet et objet en irlandais ancien et moderne	43
Annie MONTAUT: La notion de sujet en hindi-ourdou.	. 57
Christiane PILOT-RAICHOOR: A propos du sujet en badaga	. 83
2. LA PERSONNE ET L'ACTANCE	
Eliane CAMARGO: Les différents traitements de la personne dans la relation actancielle:	121
François JACQUESSON : Actance et personne en tchouktche. Le privilège de la première personne.	145
Philippe MENNECIER et Bernadette ROBBE : Une troisième personne protéiforme en inuit	
Claire MOYSE-FAURIE: Les actants pronominaux en futunien	
Daniel SEPTFONDS: La personne en pashto	
ANNEXE	
Georges DRETTAS: Structure ergative ou structure accusative. Le cas du gréco-pontique dans une perspective typologique et aréale	203

#### **PRESENTATION**

"L'objet du programme RIVALC est d'étudier, dans des langues de types aussi divers que possible, les variations d'actance, c'est-à-dire les changements dans les relations grammaticales qui lient le prédicat verbal et les termes nominaux principaux (les actants), et de déterminer les facteurs pertinents corrélatifs de ces variations, l'objectif final étant d'atteindre, si possible, des invariants présumés universels" (Actances 1, 1985, p.7).

En 1993 et 1994, l'équipe RIVALC s'est intéressée à la question de la définition du sujet, puis a abordé celle des relations de personne en rapport avec l'actance.

La question du sujet a fait couler beaucoup d'encre. Il apparaît de plus en plus clairement que les langues d'Europe se distinguent par le fait que l'actant dit sujet y possède des caractéristiques particulièrement nombreuses et importantes. Il apparaît aussi que la notion de sujet est loin d'être également opératoire dans toutes les langues du monde et que, plutôt que de chercher partout un "sujet" comparable à ce qu'offrent les langues européennes, il convient d'analyser, dans chaque langue, les propriétés des actants centraux; de sorte que, à l'issue de telles analyses, se manifeste ou non l'existence d'un terme qu'il est utile d'identifier comme sujet. Les articles rassemblés dans la première partie de ce cahier y contribuent chacun à sa manière et de plus ou moins près.

Jean François CAUSERET étudie la question en japonais. Se référant aux propriétés subjectales recensées dans le livre de G.Lazard, L'actance (Paris, PUF, 1994) et aux deux fonctions sous lesquelles elles paraissent se ranger, contribution à la prédication et permanence référentielle, il se demande s'il y a dans cette langue un actant qui les possède. La quête est largement infructueuse: il n'y a pas d'actant obligatoire, pas d'accord verbal, pas de terme sans postposition, et apparemment pas de place fixe des actants. L'auteur retient cependant quelques phénomènes d'orientation et de permanence référentielle qui sont en rapport avec le terme en wa (thème) et le terme en ga. Chemin faisant, il engage une intéressante discussion avec les thèses de Sugamoto sur le jeu du réfléchi.

Gladys GUARISMA dresse un tableau clair des diverses séquences qui, en bafia, langue bantoue, peuvent occuper la place du terme dit sujet. Elle fait apparaître que ce terme est évidemment privilégié. Il est indispensable à la prédication et il possède des propriétés coréférentielles: il y a notamment dans cette langue un système d'"isophorie/allophorie" (switch-reference), fondé sur le sujet.

Raphaël KABORÉ décrit de manière concise les relations actancielles en mòoré, langue d'Afrique occidentale. Il y a dans cette langue assurément un sujet, mais le verbe n'est pas orienté et des termes divers peuvent remplir la fonction de sujet d'un même verbe. Un autretrait intéressant est que tout verbe doit être suivi d'un complément, éventuellement, en l'absence d'un autre terme, un élément vide.

PierreYves LAMBERT décrit les fonctions de sujet et d'objet en irlandais moderne, tel qu'il est parlé dans une localité du Conamara. Les langues celtiques se distinguent des autres langues européennes par de nombreuses particularités et des complications qui peuvent paraître étranges. Celles qui concernent les termes centraux de la proposition en irlandais sont ici décrites méticuleusement et éclairées à la fois par la synchronie et la diachronie. On relève, parmi bien d'autres traits, les bizarreries de la conjugaison, tantôt synthétique tantôt analytique, selon la personne, le temps, les conditions d'emploi (énoncé autonome ou réponse elliptique), parfois les locuteurs, etc. On note aussi les particularités des pronoms, dont certains seulement se fléchissent, et la curieuse place finale du pronom objet, tandis que le substantif objet figure après le sujet, qui lui-même suit le verbe.

Annie MONTAUT aborde de front et traite en détail la question de l'existence, en hindiourdou, d'un terme qui mériterait d'être analysé comme sujet. Cette langue est pour cette question un terrain particulièrement fécond. On y constate en effet une "fracture d'actance": la structure actancielle est accusative à l'imperfectif, mais ergative au perfectif. D'autre part elle pratique le "marquage différentiel de l'objet". Elle a des constructions spéciales pour les "verbes d'expérience". Et en outre elle a un passif. Il résulte de tout cela que les actants peuvent être traités fort différemment (marqués/non marqués, nominatif ou autre cas, accord verbal ou non, places différentes dans la phrase). Le résultat de cette étude fine est que l'on peut reconnaître dans cette langue des propriétés subjectales, mais de différents niveaux et souvent réparties entre des actants différents. L'auteur conclut sur des remarques comparatives et diachroniques.

Christiane PILOT-RAICHOOR fait une analyse en profondeur de la prédication en badaga, langue dravidienne. En explorant les propriétés subjectales, elle constate qu'elles sont au total peu nombreuses et réparties sur des termes différents: le sujet est "faible" et "diffus". Mais elle ouvre des perspectives très nouvelles en élargissant la réflexion aux prédications non verbales, aussi typiques et fréquentes, dans cette langue, que les prédications verbales. Empruntant à M. Launey, les notions d'"application argumentale" et d'"application

situationnelle", elle aboutit à une analyse extrêmement originale de la syntaxe du badaga, qui caractérise cette langue comme représentant un type apparemment rare. En tout cas cette étude très suggestive s'impose aux méditations de quiconque réfléchit au phénomène de la prédication.

La deuxième partie concerne la question des relations de personne dans le jeu actanciel. Benveniste, dans un article célèbre, a montré que les trois "personnes" de la conjugaison et du système pronominal sont loin d'être sur le même plan. Les deux premières, le locuteur et l'allocutaire, sont chaque fois uniques; la troisième, le délocuté, peut être n'importe qui ou n'importe quoi. Depuis cet écrit, de nombreuses observations sur les langues les plus diverses ont confirmé cette thèse. On soupçonne que ces différences de statut portent loin et pourraient être une voie dans la recherche des racines psychologiques du fonctionnement du langage. C'est pourquoi il est utile de multiplier les observations détaillées et les analyses comparatives.

Eliane CAMARGO décrit la morphologie et la syntaxe de la personne dans une langue d'Amérique du Sud, le caxinauá (kašinawa). Les deux premières personnes s'y distinguent nettement de la troisième. Il vaut la peine de noter en particulier que les pronoms personnels portent toujours une marque morphologique en fontion d'actant unique ou d'agent (ou assimilé) tandis que les noms ne la portent que dans certaines conditions. Au cours de sa description, l'auteur donne diverses indications sur la syntaxe actancielle de cette langue. L'une des plus suggestives est qu'un nom défini ne peut figurer en position d'objet, devant le verbe: il est obligatoirement, en quelque sorte, thématisé et rejeté hors de la proposition, en tête ou en queue.

François JACQUESSON décrit le marquage des personnes en tchouktche, une langue sibérienne qui mérite à divers égards l'attention des linguistes généralistes. La morphologie de la conjugaison personnelle, ou plutôt des conjugaisons personnelles, car il y en a deux, est compliquée. Elle combine des formes "directes" et des formes "inverses". Mais partout la première personne jouit d'une sorte de privilège. Ce n'est pas par hasard, car cette analyse vient confirmer des observations faites ailleurs, notamment en tibétain.

Philippe MENNECIER et Bernadette ROBBE analysent la morphologie de la personne dans un dialecte esquimau. Ils montrent que les marques personnelles dans le verbe sont à peu près identiques aux marques possessives dans le nom et ils font ressortir, sur divers points, les différence entre les deux premières personnes et la troisième. Celle-ci n'est vraiment pourvue d'une marque que quand elle est agent ou possesseur. A les lire, on est frappé notamment par la différence entre, d'une part, les trois personnes du verbe biactanciel et les deux premières du verbe uniactanciel et, d'autre part, la troisième du verbe uniactanciel: les unes peuvent se comprendre comme possessives ("je /tu/il le vois/t"= "il est mon/ton/son vu", "je/tu arrive(s)" =

"c'est mon/ton arriver"), l'autre comme équative ("il arrive" = "il est arriver"). Les mêmes relations existent en vogoul, langue de Sibérie occidentale. On note aussi l'absence de marque de 2e personne non seulement à l'injonctif, ce qui est banal, mais aussi à l'interrogatif, ce qui fait penser à certains faits des langues d'Asie orientale.

Claire MOYSE-FAURIE consacre son article à un phénomène particulier aux langues polynésiennes. Dans ces langues en effet un actant pronominal peut se placer avant le verbe ou après, mais c'est seulement dans cette dernière position qu'il est marqué morphologiquement comme agent ou comme patient. La comparaison de plusieurs langues, d'ailleurs divergentes dans le détail, fait apparaître que le pronom antéposé est préférentiellement un agent et , d'autre part, que la troisième personne du singulier est moins facilement antéposée. L'auteur décrit les faits avec une grande précision et évoque, comme une explication possible, le fait que la troisième personne du singulier est la seule à pouvoir référer à un inanimé.

Daniel SEPTFONDS analyse en finesse le jeu d'une série de marques personnelles en pashto, langue iranienne d'Afghanistan. Cette langue possède plusieurs séries de marques personnelles, pronoms toniques, suffixes et clitiques, et en outre une série de préfixes directionnels ("vers moi, vers toi, vers lui"). L'auteur montre comment ces préfixes peuvent être utilisés pour manifester la présence du locuteur dans son discours. Ici encore on constate un privilège de la première personne.

Hors programme, on trouvera en annexe la mise en forme d'un exposé que Georges DRETTAS a bien voulu faire devant les membres de RIVALC sur le pontique, dialecte grec, et des langues voisines.

-0-0-

Pour finir, une information que je crois devoir aux fidèles lecteurs d'Actances. Il m'a paru sage, après dix ans, de renoncer à la responsabilité administrative du groupe RÍVALC, ceci sans cesser de participer à ses activités. Celles-ci sont maintenant animées par Zlatka GUENTCHÉVA, directeur de recherches au CNRS, assistée de Christiane PILOT-RAICHOOR, chargée de recherches au CNRS. C'est à elles qu'il convient désormais d'adresser toutes communications relatives aux cahiers Actances.

Salvete.

# Liste des membres de l'équipe RIVALC

Denise BERNOT, I.N.A.L.C.O. Jacques **BOULE**, Université de Paris VII Isabelle BRIL, L.A.C.I.T.O Eliane CAMARGO, U.R.A. 1026 Jean François CAUSERET, Etablissement horticole de LOMME Michel DESSAINT, Université de Paris IV Georges DRETTAS, C.N.R.S. Sophie FISHER, E.H.E.S.S. Lionel GALAND, E.P.H.E. René GSELL, Université de Paris III Gladys GUARISMA, C.N.R.S. Zlatka GUENTCHEVA, C.N.R.S. François JACQUESSON, L.A.C.I.T.O. Raphaël KABORE, Université de Poitiers Elzbieta KACZOROWSKA, doctorante. Georges KASSAI, C.N.R.S. Marianne KATSAYANNOU, L.A.C.I.T.O. Pablo KIRTCHUK, U.R.A. 1026. Pierre-Yves LAMBERT, E.P.H.E. Gilbert LAZARD, E.P.H.E. Patrick LE NESTOUR, Université de Lille. Florence MALBRAN-LABRAT, C.N.R.S. Philippe MENNECIER, Musée de l'Homme Boyd MICHAILOVSKY, C.N.R.S. Annie MONTAUT, I.N.A.L.C.O. Claire MOYSE-FAURIE, C.N.R.S. Appasamy MURUGAIYAN, I.N.A.L.C.O. Marie-France PATTE, C.N.R.S. Jean PERROT, E.P.H.E. Christiane PILOT-RAICHOOR, C.N.R.S. Daniel SEPTFONDS, I.N.A.L.C.O.

## Sigles:

Nicole TERSIS, C.N.R.S.

C.N.R.S. Centre National de la Recherche Scientifique E.H.E.S.S. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

**E.P.H.E.** Ecole Pratique des Hautes Etudes

I.N.A.L.C.O. Institut National des Langues et Civilisations Orientales Laboratoire des Langues et Civilisations à Tradition Orale.

U.R.A. Unité de Recherche Associée.